



PROCURATION

INDIVIDUELLE

Attention !

Cette procuration est à transmettre à la personne qui représentera votre vote.

Si cette personne participe à distance à l'Assemblée générale, merci de renvoyer cette procuration par mail à jevote@federationartsdelarue.org en mettant cette personne en copie.

Merci de vérifier que vous êtes à jour de votre cotisation pour 2020.

Trois procurations par adhérent maximum.

Étant dans l'incapacité de voter en personne, je soussigné.e :

Prénom

Nom

Donne pouvoir à :

Prénom

Nom

Adhérent à jour de sa cotisation à la Fédération pour l'année 2020.

De voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale annuelle et l'Assemblée Générale Extraordinaire du mercredi 14 octobre 2020 qui se tiendra au Théâtre de Verre (Paris).

Date

En cochant cette case, j'atteste que les informations données sont exactes et je certifie avoir pris connaissance des conditions du vote par procuration telles qu'énoncées dans ce document.

J'envoie